



**Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/CONF.189/PC.3/9  
16 juillet 2001

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONFÉRENCE MONDIALE CONTRE LE RACISME,  
LA DISCRIMINATION RACIALE, LA XÉNOPHOBIE  
ET L'INTOLÉRANCE QUI Y EST ASSOCIÉE

Comité préparatoire  
Troisième session  
Genève, 30 juillet-10 août 2001  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CONFÉRENCE;  
DISPOSITIONS PRATIQUES**

**Projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence mondiale**

**Note du Secrétaire général**

Le Secrétaire général a l'honneur de soumettre au Comité préparatoire le projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence mondiale, compte tenu de la décision PC.1/13 adoptée par le Comité préparatoire à sa première session (A/CONF.189/PC.1/21, annexe I).

**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE  
LA CONFÉRENCE MONDIALE**

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président.
3. Déclarations liminaires.
4. Adoption du règlement intérieur.
5. Élection des autres membres du Bureau.
6. Pouvoirs des représentants à la Conférence :
  - a) Désignation des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
7. Adoption de l'ordre du jour.
8. Organisation des travaux.
9. Sources, causes, formes et manifestations contemporaines du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.
10. Les victimes du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.
11. Mesures en matière de prévention, d'éducation et de protection visant à éliminer, aux échelons national, régional et international, le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.
12. Recours utiles, voies de droit, réparation [mesures d'indemnisation]\* et autres mesures à prévoir aux échelons national, régional et international.
13. Stratégies visant à instaurer l'égalité intégrale et effective, notamment la coopération internationale et le renforcement des mécanismes mis en place par l'Organisation des Nations Unies et autres mécanismes internationaux pour lutter contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, et suivi.
14. Adoption du document final et du rapport de la Conférence.

-----

---

\* Les crochets indiquent que les termes «mesures d'indemnisation» n'ont pas recueilli l'accord général.